

Greval, le 29.03.2017 à Lausanne

Atelier n°2, « Comment travailler avec des évaluateurs externes ? »

Intervenants :

- Monsieur Alexandre Dubuis, Centre d'information et de prévention du tabac (CIPRET), chercheur associé à l'UNIL
- Madame Delphine Maret Brülhart, chargée de projet au CIPRET Valais.

Les 2 intervenants ont présenté le déroulement de trois évaluations externes qu'ils ont accompagnées. Ces évaluations portaient sur trois campagnes d'information qui ont été menées par le CIPRET Valais :

1. Campagne de prévention de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)
2. Campagne de prévention des risques cardiovasculaires
3. Campagne « J'arrête de fumer » sur Facebook.

La constellation autour de ces évaluations était une triangulation entre les évalués, les évaluateurs externes et les financeurs.

Les intervenants ont émis certaines critiques à l'égard des évaluations menées, notamment en ce qui concerne le prix des évaluations ainsi que les délais courts qui ont été imposés. Toutefois, les évaluations ont été l'occasion de justifier les subventions accordées, et surtout de réorienter les campagnes. L'évaluation a donc eu des effets positifs concrets sur les campagnes, par exemple en proposant des tests de dépistage dans des cadres encore inhabituels (Campagne no 1) ou encore en repositionnant clairement le message de la Campagne no 2.

Lors de l'évaluation de la Campagne no 3, « J'arrête de fumer via Facebook », les évalués ont volontairement interféré dans le travail des évaluateurs de manière à adapter par exemple le vocabulaire employé par ces derniers ou à faire ressortir des données statistiques qui ne paraissaient à première vue pas pertinentes aux évaluateurs. La triangulation de la communication dans ce cadre-là était particulièrement délicate et l'implication des évalués dans la démarche a soulevé un certain nombre de questions éthiques.

La question qui s'est imposée au fil de l'exposé est donc celle de la communication des résultats (intermédiaires et finaux). Comment et qui doit les communiquer ? Le cas échéant, que faire s'ils ne satisfont pas l'association évaluée ?

La table ronde montrera que c'est par un accord préalable avec les évaluateurs et les financeurs que les problèmes de communication peuvent être réglés. Par ailleurs, pour éviter tout désaccord, il faudrait s'accorder en début de mandat sur les indicateurs utilisés, les méthodes et les finalités de l'évaluation. En cas de doute sur la qualité de l'évaluation, des standards de la société suisse de l'évaluation existent et un poste de médiateur va être mis en place courant 2018.